

# PLATEAU DE CENISE

## UN COLLECTIF DIT « NON » AU DÉVELOPPEMENT DU SKI NORDIQUE

Alors que tous les regards étaient braqués sur La Clusaz et sa retenue collinaire cet automne, un autre projet occasionnait une levée de boucliers citoyenne à quelques kilomètres de là : celui de l'aménagement potentiel du plateau de Cenise en domaine de ski nordique. Un projet dont les contours ne sont pas définis, mais qui suscite déjà de vives réactions.

Par Sandy Plas



Située sur les communes de Mont-Saxonnex et de Gilières-Val-de-Borne, le plateau de Cenise est fréquenté en été et en hiver par les randonneurs.

Dimanche 2 octobre 2022, sur le plateau de Cenise (Haute-Savoie), 300 personnes se rassemblent pour former un cœur sur les alpages de ce site, installé sur les hauteurs de la commune de Mont-Saxonnex, elle-même nichée au-dessus de Cluses et de Bonneville. Parmi eux, différents profils : habitants de la commune, défenseurs de la nature, élus... Tous réunis pour dire

leur attachement au plateau, un site non aménagé, classé Natura 2000 et qui fait également partie des Espaces naturels sensibles (ENS) gérés par le département de la Haute-Savoie. Situé à 1 700 m d'altitude, le plateau compte plusieurs espèces protégées, dont le tétras-lyre et le gypaète barbu.

C'est à l'appel du collectif Sauvons Cenise

que les manifestants ont investi le plateau, en ce début octobre, pour s'opposer à un projet de développement touristique sur le site comprenant un espace dédié au ski nordique. Un projet qui n'en est qu'au stade du prélude – aucune étude n'ayant été à ce jour lancée sur le sujet – mais contre lequel une vive opposition se fait déjà entendre. « On a entendu parler de



« LE DÉPARTEMENT COMPTE  
DÉJÀ 29 SITES NORDIQUES,  
IL S'AGIRAIT DÉJÀ DE  
LES CONFORTER. »

Loïc Hervé, sénateur centriste de Haute-Savoie

ce projet, dans un premier temps sous forme de rumeur, puis par le biais d'élus au sein du conseil municipal, inquiets de voir ce projet émerger », explique Marie, membre du collectif. « Au printemps, il y a eu des réunions sur la question de l'évolution du tourisme dans la commune, au cours desquelles on a tenté d'interroger le maire, sans succès, poursuit Gilles, un autre de ses membres, habitant de Mont-Saxonnex. C'est ce qui nous a poussés à créer le collectif. » Un collectif dont le mot d'ordre est clair : pas d'aménagement sur le plateau, même s'il ne doit s'agir que de développer un site nordique. « Nous avons la volonté de préserver Cenise de tout aménagement touristique. Le plateau est déjà fréquenté, en été et en hiver, par des randonneurs. Développer le ski de fond là-haut impliquerait une surfréquentation qui perturbera un écosystème de façon radicale. Sans parler du fait que le projet pourrait comprendre la construction

d'une télécabine pour monter les skieurs sur le plateau », déplore Marie. « L'activité touristique en Haute-Savoie est déjà plus que développée, nous ne voulons pas d'un site de plus », complète Gilles.

**PENSER L'APRÈS-SKI**

En toile de fond de cette opposition se dessine l'avenir du territoire de Mont-Saxonnex, dont la station de ski alpin semble condamnée à court terme. « Nous sommes en réanimation » expliquait au Dauphiné Libéré en janvier dernier Frédéric Caul-Futy, le maire de la commune, évoquant les 113 000 € de déficit annuels, liés à la gestion de la station de ski, sur les finances de ce village de 1 600 habitants. La commune s'est donc lancée ces derniers mois dans une vaste réflexion portant sur l'avenir touristique du territoire, qui s'est notamment traduite par des réunions, en public et entre élus, pour réfléchir à des pistes

pour l'avenir. « La question est posée de savoir ce qu'on fait quand on arrête une station de ski alpin qui a tourné pendant 60 ans. Le département a simplement dit que si les deux communes qui sont concernées (Mont-Saxonnex et Glières-Val-de-Borne, ndlr) se mettent d'accord sur un cahier des charges (portant sur le développement d'un domaine nordique au plateau de Cenise, ndlr), on financera l'étude. Mais il n'y a rien de plus et il n'y a rien à en dire », appuie Martial Saddier, président du conseil départemental de la Savoie, qui a lancé en 2021 un Plan Nordique, doté de 50 millions d'euros, pour faire de la Haute-Savoie le « premier département nordique de France ». « Un domaine de ski de fond, ce sont des piquets qu'on met en hiver et qu'on enlève en été et une dameuse électrique qui tourne. Ceux qui s'opposent à ça sont dans la politique politicienne », poursuit-il, très remonté contre la mobilisation qui s'est fait entendre ces dernières semaines.

« J'ai été maire de la commune voisine de Marnaz pendant plusieurs années, je connais bien ce site, qui est un des derniers plateaux calcaires non aménagés de la région et qui doit le rester, explique Loïc Hervé, sénateur centriste de Haute-Savoie, présent lors de la manifestation du 2 octobre. Le département compte déjà 29 sites nordiques, il s'agirait déjà de les conforter. La diversification et le passage aux 4 saisons ne justifient pas de faire n'importe quoi. » Du côté du collectif

Sauvons Cenise, le message est sans ambiguïté : « On n'est pas des zadistes, mais un collectif de gens du village, amoureux de ce site. » Alors que les membres du collectif Sauvons Cenise, qui compterait 300 adhérents, admettent que le projet « n'en est qu'à ses balbutiements », Loïc Hervé justifie également cette opposition précoce : « Il est plus difficile de dire non à un projet une fois lancé. Cenise est un site naturel absolument exceptionnel, et pour lequel il est préférable de dire d'emblée : pas d'étude, pas de projet, pas d'aménagement », appuie le sénateur, qui a par ailleurs apporté son soutien à la construction de la retenue collinaire de La Clusaz, sur le plateau de Beaugard, dont les travaux ont été suspendus par la justice fin octobre.

Alors que le dossier de la retenue collinaire de La Clusaz, située à une vingtaine de kilomètres, opposait les défenseurs de la nature, décidés à sauvegarder le plateau de Beaugard, et les défenseurs d'un modèle économique local basé sur le ski, le plateau de Cenise semble déplacer le curseur. Ici, pas de ski alpin en vue, mais la défense d'un plateau vierge, qui a convaincu les habitants de la région de se mobiliser : « L'opposition se fait aujourd'hui sur l'aménagement. Il pourrait s'agir d'une passerelle hima-

layenne, d'une piscine ou je ne sais quoi, ça reste de l'aménagement et face à ça, les acteurs de ces territoires disent stop », analyse Vincent Neirinck de l'association Mountain Wilderness, qui appelle également à conserver le site vierge de toute construction. Selon lui, le dossier du plateau de Cenise, qui illustre une opposition désormais très précoce sur les projets de développement touristique dans les Alpes, s'explique par le « défaut de gouvernance » qui entoure ces sujets : « Si on était un peu plus transparents sur ces dossiers, on n'en serait pas là. La mobilisation est légitime, de ce point de vue-là. À la décharge de tout le monde, ces dossiers sont très compliqués et il

faut du temps pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Si on ne s'accorde pas ce temps, on arrive à une situation où les positions se radicalisent », poursuit-il. Une gouvernance et une communication à revoir, qui s'ajoutent, plus globalement, à une nouvelle vision de l'aménagement en montagne : « Dans ces territoires, il y a un ras-le-bol de cette réponse systématique qui est faite par l'aménagement. S'il y a de l'argent à mettre, ce serait peut-être dans le fait de faire venir les écoles sur le plateau, pour faire découvrir cet environnement aux scolaires, appelle-t-il. Ces espaces ont une réelle valeur, on ne peut pas les traiter n'importe comment. »

« IL Y A UN RAS-LE-BOL DE  
CETTE RÉPONSE SYSTÉMATIQUE  
QUI EST FAITE PAR  
L'AMÉNAGEMENT. »

Vincent Neirinck, Mountain Wilderness

© Béatrice Savoy

